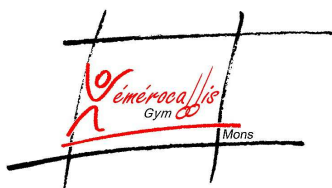


FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON 2020 -2021



| |
|---|
| ASBL HEMEROCALLIS Avenue des Frondaisons 38 – 7020 NIMY Tél : 065/31.53.45 – GSM : 0496/28.79.74 – 0495/32.55.54 - 0495/32.55.53 Email : gym.hemerocallis@skynet.be - Web : www.gymhemerocallis.be Banque: ING BE52 3700 1758 8009 – NE 0479.349.947 Licence FfG – FRBG Assurance accidents corporels: Arena police 1.119.946 |
|---|

| Coordonnées du membre – Autorisations parentales | | | |
|--|------------------------|----------------------|--------------------|
| Nom : | | | Prénom : |
| Adresse : | | | |
| Code Postal : | Localité : | | |
| Sexe : | Date de naissance : | | Nationalité : |
| Téléphone fixe : | | GSM : | |
| Email : | | | |
| Groupes | <u>EVEIL</u> | | |
| | Jour(s) d'entraînement | Samedi 09h00 – 10h30 | Samedi 10h30-12h00 |

Père/Responsable

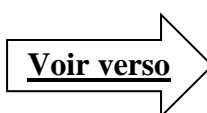
| | | | |
|-----|--------|-------------------|----------------|
| Nom | Prénom | Adresse | Téléphone fixe |
| | | | |
| | | Email (majuscule) | GSM |
| | | | |

Mère/Responsable

| | | | |
|-----|--------|-------------------|----------------|
| Nom | Prénom | Adresse | Téléphone fixe |
| | | | |
| | | Email (majuscule) | GSM |
| | | | |

Fiche santé

| | | |
|---|-----|-----|
| | OUI | NON |
| Opération ou maladie susceptible d'affecter l'activité sportive | | |
| Prise quotidienne de médicaments | | |
| Si oui – Lesquels | | |
| Allergie à des aliments, matières, médicaments | | |
| Si oui lesquelles | | |
| Personnes à contacter en cas d'urgence | | |
| | | |
| | | |
| | | |



Autorisations parentales

Je soussigné(e) (nom et prénom)

Père, mère, tuteur, représentant légal de

..... (nom et prénom de l'enfant)

Autorise :

- Mon enfant à participer aux activités du Club HEMEROCALLIS OUI/NON
 - Le club/la fédération à photographier/filmer mon enfant dans le cadre de ses activités sportives et à communiquer son image à des fins de promotion du club/de la fédération sur le site du club, de la fédération, de leurs revues éventuelles ou sur tout autre support électronique, papier ou audiovisuel en dehors de toute autre utilisation marketing OUI/NON
 - Le club à administrer à mon enfant les premiers soins d'urgence et/ou à le transférer à l'hôpital si nécessaire OUI/NON
 - Le club à utiliser mes coordonnées reprises sur ce formulaire d'inscription aux fins d'information et de communication entre moi et le club OUI/NON
- NB : ces coordonnées ne seront fournies à aucune firme ou organisme. Sauf à la Fédération francophone de Gymnastique et la compagnie d'assurances ARENA

Je suis informé :

- Mon enfant est couvert pour les accidents corporels survenus lors des cours mais uniquement après paiement de l'assurance-licence.
- Le club transmet les nom et prénom de mon enfant en vue de remplir toutes les obligations à l'égard de la fédération francophone de gymnastique.
- Je peux à tout moment modifier ou retirer l'autorisation d'utiliser mes coordonnées et celles de mon enfant.
- Les données et autorisations sont à renouveler pour chaque année sportive.

Je m'engage à :

- Payer l'assurance-licence à l'inscription
- Verser la cotisation annuelle au club
- Me conformer au règlement d'ordre intérieur du club

L'inscription au club, l'assurance à la FfG, la licence FfG, l'affiliation à la Fédération francophone de Gymnastique et de Fitness – Hainaut ne seront validées qu'après réception de la somme de 27€ non remboursable.

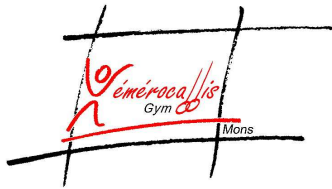
Je paie au comptant la somme de

Je verserai la somme de sur le compte BE52 3700 1758 8009 de l'ASBL HEMEROCALLIS, avenue des Frondaisons 38 – 7020 Nimy.

La cotisation est annuelle et non remboursable. Elle due dans son intégralité avant le 15 octobre 2020. A défaut du respect de cette échéance, la direction se réserve le droit d'interdire la participation aux entraînements à l'enfant.

Fait à Mons le,

Signature : _____



ASBL HEMEROCALLIS

Avenue des Frondaisons 38 – 7020 NIMY

Tél : 065/31.53.45 – GSM : 0496/28.79.74 – 0495/32.55.54

Email: gym.hemerocallis@skynet.be - Web : www.gymhemerocallis.be

Banque : ING BE52 3700 1758 8009 – NE 0479.349.947

Licence FfG – FRBG

Assurance accidents corporels : Arena police 1.119.946

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR (enfant- parents)

Votre enfant est inscrit dans le(s) groupe(s)

Lorsque vous amenez ou reprenez votre enfant en voiture hall 1 Ursulines, engagez-vous lentement vers la grande plaine, des caméras filment les déplacements sur le parking.

Veillez à laisser l'accès libre aux portes de secours Hall 1 et hall 3 ainsi que l'entrée du préau face aux distributeurs Hall 1.

Veillez ne pas déposer et reprendre votre enfant sur le parking mais dans le couloir jouxtant la salle.

L'entrée de la salle n'est autorisée que lors des journées portes ouvertes, fêtes, compétitions, démonstrations.

Dans l'enceinte du centre ADEPS, des halls des Ursulines, dans la cour de récréation, aux abords des salles de l'ICET, fumer, vapoter est interdit y compris à l'extérieur.

Sur les trois sites, la présence de chien même en laisse n'est pas autorisée.

Chaque gymnaste doit se présenter avec un équipement adapté à la pratique de la gymnastique (T-shirt et short lors des premières séances, maillot de gym s'il poursuit l'activité gymnique), une petite bouteille d'eau et une collation.

Le maillot de club est imposé dans le cadre de la participation à une compétition, est souhaité pour les entraînements.

La ponctualité est un gage de sécurité. A l'heure annoncée, chaque cours débute par une mise en condition générale, elle est indispensable pour la suite de l'entraînement. La séance se termine par un retour au calme sous la surveillance de l'entraîneur. Ces temps importants ne peuvent être éludés.

Une présence est assurée 15 minutes avant le début des cours et 15 minutes à l'issue des cours.

Après avoir manifesté sa présence et inscrit son nom sur la liste de présences, le ou la gymnaste entre dans le vestiaire après autorisation.

Le club Hémérocallis ne peut être tenu responsable de la perte d'objets ou du vol d'effets personnels. Tout est mis en œuvre pour éviter ce genre de désagrément. La présence de parents n'est pas autorisée dans les vestiaires.

Avec l'accord de l'entraîneur et/ou du responsable du club, pour les enfants du groupe éveil gymnique, une collaboration sera demandée pour le rangement de la salle, pour l'habillement de l'enfant, pour le rangement du vestiaire.

La participation au cours dénommé « gymnastique aux engins » ou « gymnastique adultes » est accessible après accord à partir de 16 ans accomplis.

Dès la période d'essai terminée (un cours), l'assurance-licence est due.

Chaque affilié en ordre d'assurance licence est couvert en cas d'accidents corporels survenus lors des activités gymniques par l'assureur de la Fédération francophone de Gymnastique : ARENA.

L'accident doit être déclaré à l'entraîneur du groupe dès qu'il survient et la déclaration complétée doit être remise au club dans les 48 heures.

La déclaration est envoyée par le club à la Fédération francophone de Gymnastique qui en confirme la réception et transmet à son assureur ARENA.

Toute correspondance ultérieure et l'envoi des attestations de soins et/ou justificatifs se font entre l'assureur et la victime ou ses ayant-droits.

La cotisation comprend :

- La participation au(x) cours choisi(s)
- Les frais d'inscription (si sélection) aux compétitions officielles de la Fédération (championnat provincial et championnat francophone)
- La participation à la fête annuelle du club

La cotisation annuelle est à verser sur le compte BE52 3700 1758 8009 de l'ASBL HEMEROCALLIS.

La cotisation est annuelle et non remboursable. Pour la saison 2020-2021, elle due dans son intégralité avant le 15 octobre 2020. A défaut du respect de cette échéance, la direction se réserve le droit d'interdire la participation aux entraînements à l'enfant.

Une exception, une absence longue durée certifiée par un certificat médical entraîne une analyse de la situation. Un arrangement sera envisagé entre les deux parties.

| | | |
|--|---------------------|---------|
| 1 séance d'1h30 par semaine "Poussins" | Cotisation annuelle | 85,00€ |
| 1 séance -loisirs - de trois heures par séance/semaine | Cotisation annuelle | 185,00€ |
| 2 séances - loisirs - de trois heures par séance/semaine | Cotisation annuelle | 255,00€ |
| 3 séances - loisirs - de 3 heures par séance | Cotisation annuelle | 340,00€ |
| Gymnastique entretien/Stretching à la séance | La séance | 2,50€ |
| Gymnastique adulte aux engins à la séance | La séance d'1h30 | 4,00€ |

| | | |
|--|---------------------|---------|
| Approgym - AMGS année 2014 - 2013 - 2012 Cours + Stages en Belgique compris | Cotisation annuelle | 475,00€ |
| Compétiteurs année 2011 et avant cours + stages en Belgique compris | Cotisation annuelle | 735,00€ |

Lors de différentes manifestations, dans la vie quotidienne du club, une aide de votre part est la bienvenue pour contribuer à la réussite de l'organisation dans un climat de confort et de sécurité.

Madame,
Monsieur,

Accepte d'apporter son aide

- L'intendance lors des fêtes
- L'intendance des lieux, rangement, réparation,
- Conseils administratifs : gestion, marketing, informatique, subvention, juridique
- Soins préventifs, boîte de secours,
- Participer à l'intendance bar lors des activités sportives
- Comité de parents : construction d'un hall de gymnastique
- Autres

Souhaite faire partie d'un comité de parents :

Nom – Prénom :

Numéro de contact :

Adresse mail :

Date et signature